

Analyse économique et développement international, spécialité Économie de la santé et développement international

RNCP16496 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340, 122
Code(s) ROME	K1802, K1801, K2401, M1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse, évaluation, conseil, prise de décision (ou contribution à) dans les domaines économiques de la santé vue sous l'angle individuel, des politiques publiques nationales et internationales.

Les étudiants diplômés par cette spécialité du Master AEDI pourront postuler auprès des institutions internationales, des administrations centrales et collectivités locales, en charge de la mise en place, le suivi et l'évaluation de programmes de santé, pour la réflexion sur le financement de la santé; auprès des organismes publics et privés d'assurance maladie, à but lucratif ou non, et des ONG investies dans le secteur de la santé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du diplôme :

- connaît de manière approfondie les enjeux et les mécanismes du financement de la santé, les enjeux et les approches de l'évaluation économique en santé, la régulation des systèmes de santé, la politique du médicament et la problématique de son approvisionnement dans le contexte des pays en développement et en transition
- maîtrise les outils de l'analyse économique appliquée à l'économie de la santé (outils théoriques et méthodes quantitatives et qualitatives)
- sait s'insérer dans des équipes chargées de l'organisation des systèmes de santé, de l'élaboration et le suivi de projets relatifs à la santé.
- sait élaborer des études, des documents de synthèse, des recommandations en matière de politiques de santé.
- maîtrise les concepts et les outils d'analyse et d'évaluation de projets de santé.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité concernés :

- Institutions internationales, agences de développement, Ministères de la Santé

- Caisses Nationales et Régionales d'Assurance Maladie, secteur de l'assurance privée à but lucratif et non lucratif.
- Organisations non gouvernementales internationales et nationales.
- Bureaux d'études / Bureaux de conseil

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois occupés :

- Economiste chargé d'études ou de projets, sur le financement de la santé, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de santé dans des institutions internationales et nationales, agences de développement, au sein des ONG
- Conseiller santé/ Consultant pour bureaux d'études, collectivités locales ou territoriales sur les questions de financement de la santé, d'évaluation économique, de programme de santé.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 544 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 869
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16496/>